

LICENCE & MASTER

musicien interprète

J'intègre l'Université en partenariat avec le Conservatoire

Le parcours Licence et Master Musicien s'inscrit dans le schéma européen des diplômes de l'enseignement supérieur (LMD). Il s'adresse aux étudiants souhaitant combiner l'approfondissement de la pratique instrumentale (ou vocale) et une approche musicologique et historique de leur pratique.

PRE-REQUIS :

- LMI : Etre titulaire du BAC ou d'une équivalence validée par l'Université et justifier au minimum d'un niveau musical cycle 3 d'orientation
- MMI : Etre titulaire d'un diplôme de 1er cycle (Licence, Bachelor ou bac +3 équivalent) et justifier au minimum d'un niveau musical cycle 3 spécialisé

ADMISSION (sur concours)

- Epreuve instrumentale (ou vocale) devant jury. Programme libre de 30 minutes incluant des pièces de styles différents

- Entretien portant sur les motivations et le projet de l'étudiant

INSCRIPTION : Deux étapes

1. Inscription administrative sur la plateforme de l'université : <https://www.univ-montp3.fr/fr/inscription-administrative>

2. Inscription du 6 avril au 4 juin pour le test d'entrée du parcours « Musicien Interprète » (date du test : **les 15 et 16 juin 2021**)

2021,

Ouverture à

Montpellier du

Master Musicien

Interprète

Renseignements :

Au CRR :

Mikaël LE PADAN,
Directeur des Etudes,
m.lepadan@montpellier3m.fr
04 67 66 88 52

A l'Université Paul Valéry— Montpellier 3 :

Secrétariat du
Département
Musique
04 67 14 25 12